



Bruxelles, le 20/01/2021

A l'attention des membres de l'Assemblée générale du Belgian Disability Forum asbl (BDF)

Envoyé par e-mail aux délégués désignés par les organisations membres du BDF

Nos références : 2021-01-20-BDF-AG-Convocation
Votre correspondant : Olivier Magritte
Annexes : Formulaire d'inscription, Formulaire de procuration, PV de l'AG du BDF du 12 mars 2020.

Objet : *ordre du jour de l'AG ordinaire du BDF du 11 mars 2021 qui se déroulera en ligne via ZOOM.*

Chère Madame, Cher Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous inviter à l'**Assemblée générale ordinaire du Belgian Disability Forum asbl (BDF)**.

Celles-ci se tiendra le **11 mars 2021, selon l'horaire suivant** :

- de **13h00 à 14h45**, Assemblée générale ordinaire
- de **14h45 à 16h15**, Partie informative :
 - Personnes handicapées et Objectifs du Développement durable. Pour une prise en compte optimale du développement durable dans le développement des politiques qui ont un impact sur la situation de vie des personnes handicapées.
 - Plan de sensibilisation du BDF
 - Intervenants : **A compléter**



Bruxelles, le 20/01/2021

Lieu de réunion

- en visioconférence : utilisation de la **plateforme ZOOM**
 - pour l'accès à la plateforme ZOOM, vous recevrez les informations nécessaires par mail avec le lien de la réunion fin février.
- traduction simultanée Français-Néerlandais

Confirmation de votre participation

Afin de faciliter l'organisation de la réunion, pouvons-nous vous inviter à confirmer votre présence **avant le 1 mars 2021** et à nous retourner le document de participation joint à la présente.

Procuration

Une procuration vous est fournie en pièce attachée. Dans l'hypothèse où aucun mandataire de votre organisation ne pourrait participer à l'Assemblée générale ordinaire (AG), merci de bien vouloir nous la renvoyer dûment complétée. Attention, vous devez donner procuration à un délégué à l'AG qui représente une autre organisation membre du BDF que la vôtre.

Etant entendu que chaque organisation membre ne peut être détentrice que d'une seule procuration, pouvez-vous vérifier auprès de l'organisation à laquelle vous donnez procuration si elle pourra vous représenter valablement ?

Si le nombre d'organisations présentes ou représentées n'était pas atteint (10), nous serions contraints de convoquer une nouvelle AG à une date ultérieure.

N'hésitez pas à prendre contact avec le secrétariat du BDF en cas de doute.

Ordre du jour

A. Ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire (13h00 – 14h45) :

1. Approbation du PV de l'AG du 12/03/2020
2. Membres : affiliations et désaffiliations 2021
3. Présentation du Rapport d'activité 2020
4. Approbation du Rapport d'activité 2020
5. Présentation des comptes 2020
6. Présentation du rapport du commissaire aux comptes 2020
7. Approbation des comptes 2020
8. Décharge du Commissaire aux comptes
9. Décharge des Administrateurs
10. Présentation du plan d'action 2021
11. Présentation des prévisions budgétaires 2021
12. Approbation du plan d'action 2021
13. Approbation des prévisions budgétaires 2021
14. Divers

B. Partie informative (14h45 – 16h15) :

Stratégie européenne du handicap 2021-2030, éléments de satisfaction, points décevants, perspectives d'action... Le point selon l'EDF

Intervenants : **A compléter**

Points « divers »

Les points « divers » doivent être communiqués au secrétariat avant le **1er mars 2021**. Ils seront abordés en point 14 de l'ordre du jour.



Bruxelles, le 20/01/2021

Traduction en langue des signes

Le BDF prend en charge les frais d'interprétation en langue des signes. Merci aux personnes intéressées de réserver un(e) interprète. Le secrétariat peut effectuer la réservation si elles le demandent.

Malheureusement, en raison du nombre limité d'interprètes en langue des signes francophones, le BDF n'est pas en mesure de garantir la présence effective de ceux-ci.

Dans le cas où la personne pour qui l'interprétation en langue des signes française de Belgique ne pourrait être présente le 11 mars 2021, le BDF souhaite être averti au plus tôt, afin de pouvoir décommander le service d'interprétation en langue des signes francophone de Belgique. Si ce n'est pas le cas, le BDF se réserve le droit de facturer le service à l'intéressé.

Dans l'attente de vous rencontrer le 11 mars 2021, recevez, Chère Madame, Cher Monsieur, nos salutations distinguées.

Au nom du BDF
La Secrétaire Générale

Gisèle MARLIERE
Secrétaire générale

Au nom du BDF
Le Président :

Pierre GYSELINCK
Président